

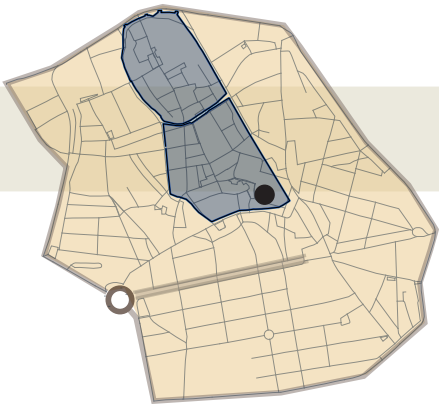
# Un fossé médiéval et sa noria

Responsable d'opérations

Núria Nin

## Palais de Justice Monclar

Les fouilles archéologiques réalisées à l'emplacement de l'ancienne maison d'arrêt d'Aix-en-Provence, en 1994-1995, ont fait resurgir un témoin familier du paysage d'Aix médiévale et aujourd'hui oublié, une « pouso-raco » (puits à roue), plus connue de nos jours sous le nom de pousaraque ou de noria (515).



Singulière, la localisation de ce puits à roue n'est sans doute pas fortuite. Il a été établi dans un secteur qui était alors apparemment non bâti, en bordure nord d'un large fossé et à l'intersection des deux égouts qui couraient sous le *cardo maximus* et un *decumanus* secondaire, dans l'Antiquité. Cette disposition souligne le souci qu'ont eu ses constructeurs de recueillir toutes les eaux disponibles sur le site. Si la profondeur du puits devait normalement permettre qu'il fût alimenté par les eaux souterraines, abondantes dans ce quartier, on peut penser que ses constructeurs ont aussi cherché l'apport ponctuel d'autres sources, telles les eaux de ruissellement et d'infiltration canalisées par les collecteurs antiques alors colmatés.

516 Le puits ovale de la noria entièrement construit avec des blocs retaillés dans les dalles de la voirie antique.



515 Vue générale de la noria.

Au moment de sa découverte, le puits, de forme ovale, mesurait 3,50 m de long par 1 à 1,30 m de large (516). Sa profondeur conservée – à peine 2,50 m – ne correspond cependant pas à celle qu'il avait à l'origine. L'examen de la stratigraphie et des constructions qui l'entouraient, invite à restituer au moins 3 m de hauteur supplémentaire. Il a été creusé dans une marne gréseuse. Au nord et au sud, c'est le substrat encaissant, taillé en arrondi et fortement érodé par l'action de l'eau, qui fait office de paroi. À l'est et à l'ouest, dans le sens d'écoulement des collecteurs antiques, ont été élevés deux murs massifs montés à l'aide de dalles en pierre froide prélevées sur la voirie romaine. L'emploi de ces matériaux laisse penser que celle-ci était alors, peut-être encore, plus ou moins en place. Le reste de la construction, aujourd'hui disparue, utilisait les mêmes matériaux hétérogènes, qui devaient toutefois lui conférer une certaine monumentalité.

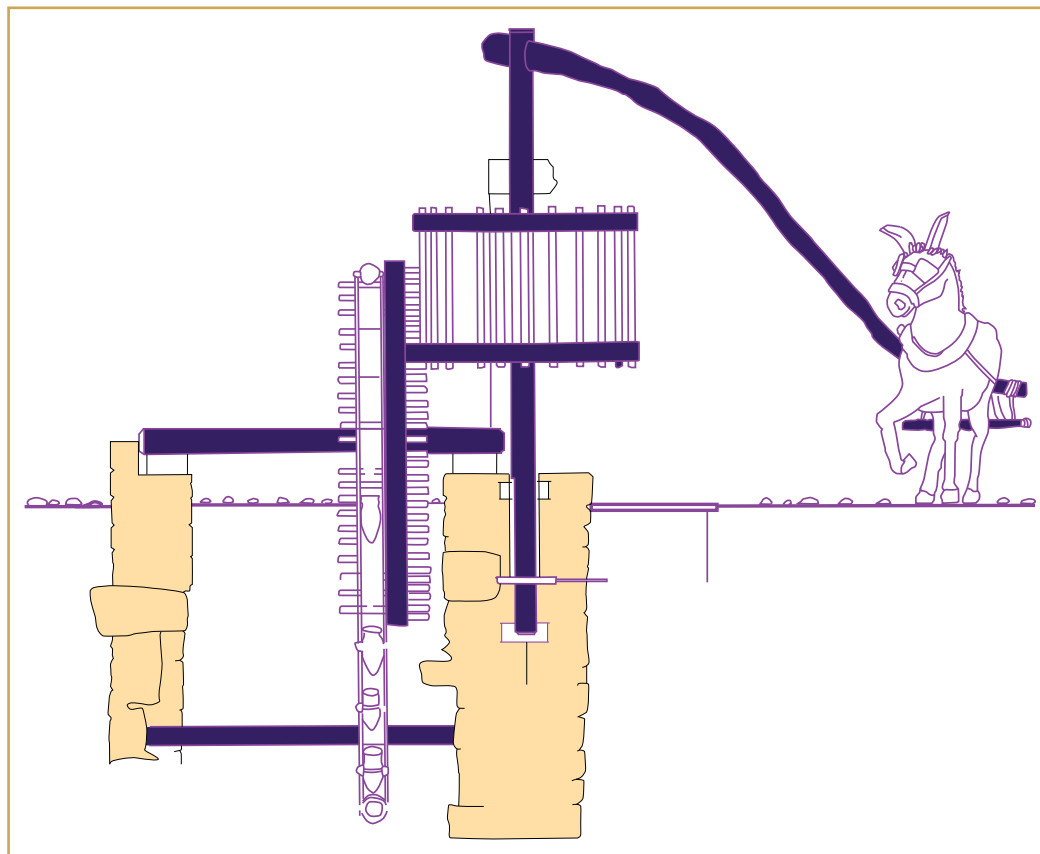
La noria était liée au fossé par deux aménagements : un petit canal et une fosse de 1,70 m de diamètre, qui ont pu avoir un double usage : alimenter le puits grâce aux eaux conduites par le fossé, tout en favorisant leur décantation pour éviter un trop rapide envasement du puits, mais aussi, et peut-être permettre l'évacuation d'un éventuel trop-plein dans le fossé, voire tout simplement d'alimenter ce dernier en eau (517).

Non daté, ce premier état d'utilisation de la noria qui a fait, semble-t-il, assez rapidement l'objet d'une réfection importante. L'effondrement de la paroi occidentale du fossé, a, en effet, imposé la construction, tout autour du puits, d'un mur de soutènement pour conforter les terrains, sapés par les eaux stagnantes, et éviter sa destruction. La forme en arc de cercle de cette construction pourrait indiquer qu'elle était aussi destinée à restituer la superficie indispensable à la circulation de l'animal chargé de tracter l'arbre horizontal du mécanisme de puisage. Les derniers travaux touchent la partie orientale du puits, où fut construit un mur l'isolant définitivement du fossé, alors en partie comblé.

Si l'on suit assez bien l'évolution de cette pousaraque, il est en revanche impossible de connaître le type d'appareillage qui servait au puisage de l'eau. De la charpente de la noria ne subsistait malheureusement rien. Même s'ils lui sont postérieurs, plusieurs textes médiévaux aixois permettent cependant de se faire une idée des différents éléments qui ont pu la constituer. Un prix-fait daté de 1428 mentionne ainsi la commande d'une roue de chêne (la roa), d'une « pila », c'est-à-dire l'auge de fuste dans laquelle se déversait l'eau au sortir du puits, ainsi que d'un « corredor », dans lequel il faut sans doute voir le canal en bois qui servait à acheminer l'eau vers les jardins à irriguer.



517 Le fossé avec son remplissage noirâtre.



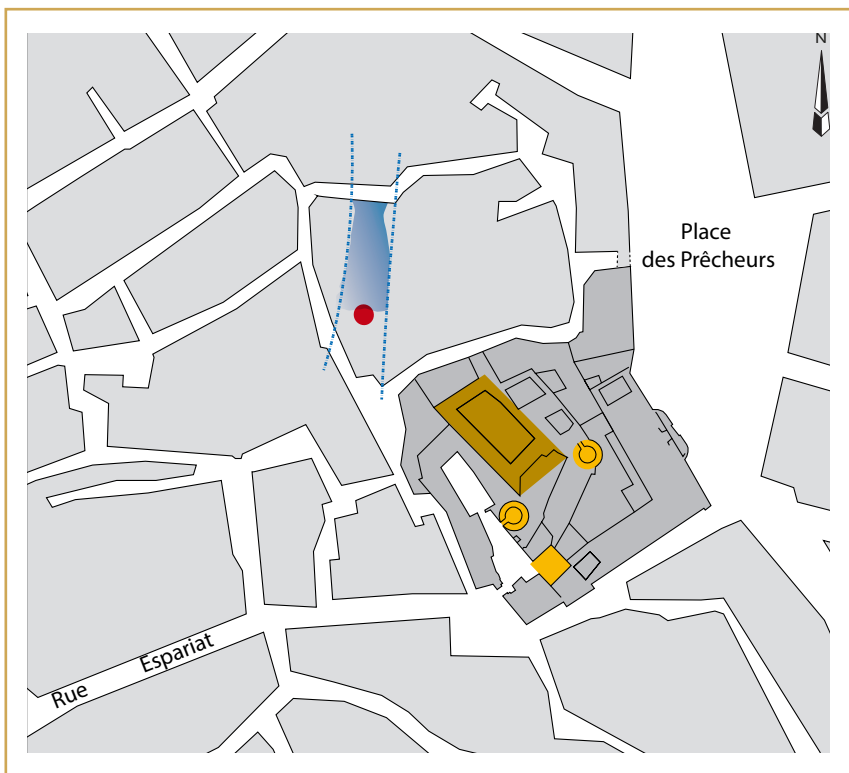
518 Proposition de restitution du mécanisme de fonctionnement de la noria.

Pour le mécanisme de la noria du Palais Monclar, on peut imaginer un système simple fondé sur l'association directe d'une lanterne avec la roue verticale, dont l'entraînement devait être assuré par une mule ou un âne aveuglé (518). Il ne s'agit là que d'une hypothèse de restitution possible parmi d'autres; elle vise plus à illustrer un concept général de fonctionnement qu'à définir précisément le système utilisé pour cette noria.

Du mécanisme de puisage, seuls nous sont parvenus les godets qui étaient à l'origine fixés sur la roue verticale et permettaient de remonter l'eau du puits (519). Il s'agit de pots en céramique grise de deux types, que leur morphologie rapproche des alcazuz andalous médiévaux. Certains, cylindriques et à fond plat, pourraient avoir été fabriqués dans l'arrière-pays marseillais (peut-être à Mimet). D'autres, de forme fuselée et pourvus de deux petites anses, ont sans doute été produits dans les ateliers d'Ollières, dans le Var. Tous portent une ou deux gorges qui facilitaient leur fixation à la roue par un cordage. Ces godets permettent de dater le fonctionnement de la noria des XIe / XIIIe siècles.

Si anecdotique qu'elle paraisse à première vue, cette découverte n'en est pas moins intéressante pour ce qu'elle laisse voir de l'auréole de jardinage qui environnait la ville d'Aix durant le Moyen Âge, et surtout pour les informations qu'elle livre sur la topographie de la ville au moment où la noria était en fonctionnement (520).

Aix-en-Provence était alors formée de trois noyaux distincts : à l'ouest, la ville des Tours, au nord, le bourg Saint-Sauveur qui s'est développé autour de la cathédrale, et au sud, la ville comtale qui s'est constituée à partir d'une forteresse appuyée sur deux tours et un mausolée romains qui marquaient l'entrée sud-est de la ville antique. Ainsi, c'est peut-être à la fin du haut Moyen Âge qu'il faut rattacher le fossé de direction nord au sud, retrouvé en partie orientale des anciennes prisons, dont on ne sait définir la destination.



**520** Localisation de la noria et du fossé par rapport aux édifices antiques vraisemblablement à l'origine de la formation d'une forteresse sur laquelle s'est ultérieurement greffé le palais comtal, ici en gris foncé.



**519** Les godets en céramique.

C'est ici plus le fossé que la noria qui pose question. Autant cette pousaraque a pu, en effet, trouver place dans un jardin intra-muros, autant il paraît difficile de replacer le fossé dans un contexte urbain en raison de ses grandes dimensions ; il mesure, en effet, au moins quatorze mètres de large et a été suivi sur près de 40 m de long. Ce dispositif suppose le caractère réduit de l'habitat médiéval qui se focalise assez tôt, semble-t-il, autour de la porte et du mausolée antiques situés quelque 50 m plus au sud. Fossé ou avant-fossé défensif en liaison avec l'agglomération naissante de la ville comtale ? Dispositif de drainage installé dans un secteur périurbain que l'on sait traversé par des sources ? Il constituait, en tout cas, une fracture importante et devait sans nul doute marquer fortement le paysage environnant. Et, quel qu'ait été son rôle, son ampleur comme sa nature suggèrent plus un espace extérieur et ouvert qu'une zone urbaine.

Sa présence était ainsi la proposition de Noël Coulet d'assimiler à un simple château le castrum, mentionné en 1153. Aucune trace d'autre part, sur la parcelle qui nous occupe, de l'église Sainte-Catherine et de l'établissement d'accueil pourtant attestés dans les pancartes pontificales de 1175, 1186 et 1191, et que les plans modernes situent à l'emplacement de l'ancienne maison d'arrêt.

Le fossé en interdisant l'installation à l'endroit attendu, il faut admettre soit que leur emplacement originel différerait de celui connu pour les périodes postérieures, soit qu'ils n'étaient alors pas encore établis, ce qui fournit du même coup un terminus post quem non pour la datation des vestiges mis au jour.